

1- Hygiène des mains . entre deux patients, entre deux activités

Je réalise une friction avec une solution hydro-alcoolique si mes mains ne sont ni souillées, ni mouillées, ni poudrées.

❖ Si elles sont souillées, je me lave impérativement les mains.

2- Port de gants 1 paire de gants = 1 geste = 1 patient

❖ Chaque fois qu'il y a un risque de contact avec du sang, des liquides biologiques, des muqueuses, une peau lésée, du linge sale, du matériel souillé, des déchets

❖ Si mes mains présentent des lésions cutanées

3- Port de surblouse, lunettes, masque

❖ Je porte ces protections dès que je suis exposé(e) à un risque de projection de sang ou de liquides biologiques

❖ Lors de soins particulièrement contaminant ou exposant à un contact large avec le patient, je porte une surblouse ou un tablier



22 septembre
2005

A respecter systématiquement quel que soit le statut infectieux :

- ❖ lors de tout soin
- ❖ par tout soignant
- ❖ pour tout patient

Les Précautions «Standard»

Un concept pour assurer
VOTRE sécurité et celle des patients

S'appliquent à l'ensemble des
produits d'origine humaine

➤ Permettent d'éviter la transmission
croisée de micro-organismes :

- ❖ de patient à patient
- ❖ de patient à soignant
- ❖ de soignant à patient

4- Matériel et surfaces souillées

❖ J'élimine immédiatement après le geste tout objet piquant ou tranchant dans le collecteur d'aiguilles placé au plus près du soin

❖ Je manipule avec précautions le matériel souillé

❖ Je m'assure que le matériel que j'utilise a subi une procédure de traitement adaptée

❖ Je nettoie puis désinfecte les surfaces souillées par du sang ou des liquides biologiques

5 - Transport de prélèvements biologiques, linge, matériel souillés

❖ J'utilise un emballage afin de renforcer la protection lors du transport des prélèvements biologiques

❖ Les emballages sont fermés, étanches, à usage unique ou nettoyés entre chaque rotation

6 - En cas d'accident avec exposition au sang

❖ **Immédiatement** je réalise un lavage et une antiseptie de la plaie. Je rince abondamment (5 mn) à l'eau en cas de projection

❖ Dès que possible et avant 4 h, je contacte un médecin référent

❖ Dans les 24 h je fais une déclaration d'accident selon le protocole local